



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 23353

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur le problème, particulièrement sensible pour les agriculteurs, du stockage de l'eau. En effet, la diminution, continue depuis plusieurs années, de l'eau issue des précipitations a pour effet direct celle, concomitante, des rendements. Pour les agriculteurs céréaliers, ce phénomène engendre une baisse directe de la production et, par voie de conséquence, une baisse de leur revenu. Pour les éleveurs, le manque de nourriture pour les animaux qui en résulte les oblige à l'achat de compléments - d'où une baisse des revenus - voire, parfois même, à la séparation d'une partie du cheptel, avec les menaces que cette seconde solution fait peser à terme sur l'existence de ces exploitations. Aujourd'hui, les experts agricoles s'accordent pour reconnaître que le stockage de l'eau l'hiver pour irriguer au printemps et en été serait de nature à pérenniser les rendements. Cela suppose une généralisation et un renforcement des aides au stockage afin qu'elles puissent concerner l'ensemble de la profession agricole. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître la position du Gouvernement sur ce dossier d'autant plus crucial qu'en raison des déficits pluviométriques enregistrés durant les six derniers mois, cette année s'annonce particulièrement critique.

Texte de la réponse

La gestion de l'eau est un enjeu majeur pour l'agriculture. La création de retenues d'eau est l'un des leviers possibles pour améliorer l'adéquation entre la demande et la ressource en eau disponible. Le précédent Gouvernement avait engagé un plan d'adaptation de la gestion de l'eau visant à mieux assurer l'équilibre entre les besoins de l'irrigation et les ressources disponibles. Toutefois, la nécessaire concertation avec tous les acteurs n'avait pas été suffisante. C'est pourquoi il n'a pas été donné suite à deux projets de décrets relatifs aux aménagements hydrauliques. Afin d'engager une concertation avec l'ensemble des partenaires concernés, une mission a été confiée le 24 novembre 2012 à M. Philippe Martin, député du Gers. Cette mission a pour objectif de proposer une nouvelle vision pour la gestion quantitative de l'eau en agriculture afin de construire un consensus sur les modalités de partage de l'eau, d'apporter des solutions concrètes permettant d'optimiser la gestion de l'eau en agriculture et de proposer une méthodologie permettant d'asseoir des dynamiques locales débouchant sur des solutions adaptées.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23353

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3674

Réponse publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5508